



HAL
open science

Les Français et la fiscalité

Sylvain Brouard, Viviane Le Hay

► **To cite this version:**

| Sylvain Brouard, Viviane Le Hay. Les Français et la fiscalité. 2012, 12 p. halshs-00718416

HAL Id: halshs-00718416

<https://shs.hal.science/halshs-00718416>

Submitted on 21 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES FRANÇAIS ET LA FISCALITE

Sylvain Brouard & Viviane Le Hay

Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux

La question de la fiscalité occupe depuis le début de la campagne électorale présidentielle une place centrale. Dès les primaires socialistes, François Hollande annonça une grande réforme fiscale. Avant même l'annonce de sa candidature, Nicolas Sarkozy lança une réforme du financement de la protection sociale en transférant sur la TVA la part famille des cotisations patronales. Depuis lors, les différents candidats ont présenté différentes propositions sur la fiscalité en particulier en lien avec la relance de la croissance, la question des inégalités, la maîtrise des dépenses publiques et le désendettement. **L'enquête TNS Sofres – TriElec de février 2012 incluait plusieurs questions sur cette thématique fiscale.**

Deux questions portaient spécifiquement sur les impôts et taxes à diminuer en cas de baisse de la fiscalité, et à augmenter dans l'hypothèse de son augmentation. Les intitulés des deux questions étaient les suivants :

« Selon vous, s'il y a une baisse des impôts et des taxes, quel est celui qu'il faudrait diminuer en premier ? Et en second ? ».

« Et maintenant, s'il y a une augmentation des impôts et des taxes, quel est celui qu'il faudrait augmenter en premier ? Et en second ? ».

Les répondants devaient choisir parmi la liste suivante :

1. La TVA
2. L'impôt sur les revenus du travail
3. L'impôt sur les revenus du capital
4. L'impôt sur les héritages
5. Les impôts locaux (taxe d'habitation, foncière...)
6. Les taxes sur les carburants
7. L'impôt sur la fortune
8. Les charges sociales des entreprises
9. L'impôt sur les bénéfices des sociétés
10. La taxe sur les transactions financières
11. Aucun impôt ne devrait être (diminué ou augmenté)
12. Ne sait pas

Quels choix fiscaux ?

Malgré la complexité de l'enjeu, entre 2 et 5% des répondants de l'échantillon seulement n'ont pas répondu aux questions relatives à la fiscalité. Une batterie similaire de questions sur la fiscalité posée en 2005 comptait jusqu'à 12 % de sans réponse. La pertinence de l'enjeu fiscal pour les répondants reflète l'importance qui lui a été dévolue dans la campagne électorale.

Le tableau 1 ci-dessous restitue les réponses à ces deux questions. Il est frappant de constater que les impôts et taxes pour lesquels des diminutions ou des augmentations sont souhaitées diffèrent clairement. Il n'y a pas une proportion significative de répondants souhaitant

simultanément une augmentation et une diminution pour un même impôt. Cependant il y a des différences quant aux impôts à diminuer et à augmenter.

Tableau 1 - Les priorités fiscales.

%	Diminuer en 1er	Diminuer en 2nd	Augmenter en 1er	Augmenter en 2nd
Les taxes sur les carburants (TIPP)	23	21	0	4
L'impôt sur les revenus du travail	18	15	1	2
Les impôts locaux (taxe d'habitation, foncière...)	14	18	0	1
La TVA	16	12	3	4
Les charges sociales des entreprises	12	12	1	3
L'impôt sur les héritages	3	7	2	5
L'impôt sur la fortune	2	2	33	17
La taxe sur les transactions financières	1	2	24	21
L'impôt sur les revenus du capital	2	2	12	18
L'impôt sur les bénéfices des sociétés	2	5	7	16
Aucun impôt ne devrait être (diminué/augmenté)	4	2	14	6
Sans réponse	2	1	2	3

Source : Enquête TriElec TNS Sofres, 2 et 3 février 2012.

Les impôts dont la diminution est le plus souhaitée touchent l'ensemble de la population car ils s'appliquent aux actes de la vie quotidienne (tous types de consommation et logement) et aux revenus du travail. Ceux dont l'augmentation est fortement souhaitée portent en revanche majoritairement sur les gros patrimoines et la finance. En effet, l'impôt dont les répondants souhaitent la diminution en priorité est la taxe sur les carburants en premier comme en second choix. Au total, 43% des répondants citent cet impôt au moins une fois comme celui à diminuer en priorité. Quatre autres impôts font l'objet d'un souhait de diminution significatif : l'impôt sur le revenu du travail (32%), les impôts locaux (31%), la TVA (28%) et les charges sociales des entreprises (23%). Les droits de succession (9 %) et l'impôt sur les bénéfices des sociétés (7%) ne sont que très rarement évoqués. 6 % de l'échantillon seulement considère qu'aucun impôt ne devrait être diminué.

En termes d'augmentation, deux impôts se distinguent : l'impôt sur la fortune (48%) et la taxe sur les transactions financières (42%). Deux autres sont évoqués de manière significative : l'impôt sur les revenus du capital (27%), suivi par l'impôt sur les bénéfices des sociétés (21%). La TVA et l'impôt sur les héritages ne sont cités que par 6 % des répondants. Enfin, 18% des répondants déclarent qu'aucun impôt ne devrait être augmenté.

Au final, sur les 10 impôts considérés, seuls les droits de succession semblent faire l'objet d'un consensus pour le statu quo (9% pour une augmentation contre 6% pour une diminution), avalisant ainsi la réforme de 2007 faite par N. Sarkozy. Pour chacun des autres impôts, il y a des souhaits univoques d'évolution. Ainsi les différences observées résident dans les priorités retenues pour la diminution ou l'augmentation de fiscalité. Mais il n'y a pas de conflit sur un impôt donné entre des souhaits d'augmentation et des souhaits de diminution. Même les charges sociales des entreprises, dont la baisse est souhaitée par près d'un quart de l'électorat, ne font pas l'objet de souhaits de hausse importants (4%). Les répondants

manifestent sans doute ainsi leur volonté de voir diminuer le coût du travail pour favoriser l'emploi. Cette logique de baisse d'impôt se différencie de celle qui privilégie le soutien à la consommation : baisse de la TVA, de la taxe sur les carburants et des impôts sur les revenus du travail. L'opposition a lieu prioritairement entre l'acceptation et le refus (18%) des hausses d'impôts.

Au-delà du choix des impôts, taxes, cotisations sociales à augmenter ou diminuer, l'enquête a également posé deux questions sur les modalités des baisses et des hausses d'impôt :

« D'après vous, si les impôts et les taxes étaient diminués, à qui devraient bénéficier ces baisses ? (une seule réponse possible)

1. En priorité à ceux qui payent le plus d'impôts et de taxes
2. A tout le monde de façon équivalente
3. En priorité aux catégories les plus modestes
4. Ne sait pas

« D'après vous, si les impôts et les taxes étaient augmentés, qui devrait être concerné par ces hausses ? (une seule réponse possible)

1. En priorité les catégories les plus aisées
2. A tout le monde de façon équivalente
3. En priorité ceux qui payent le moins d'impôts et de taxes
4. Ne sait pas

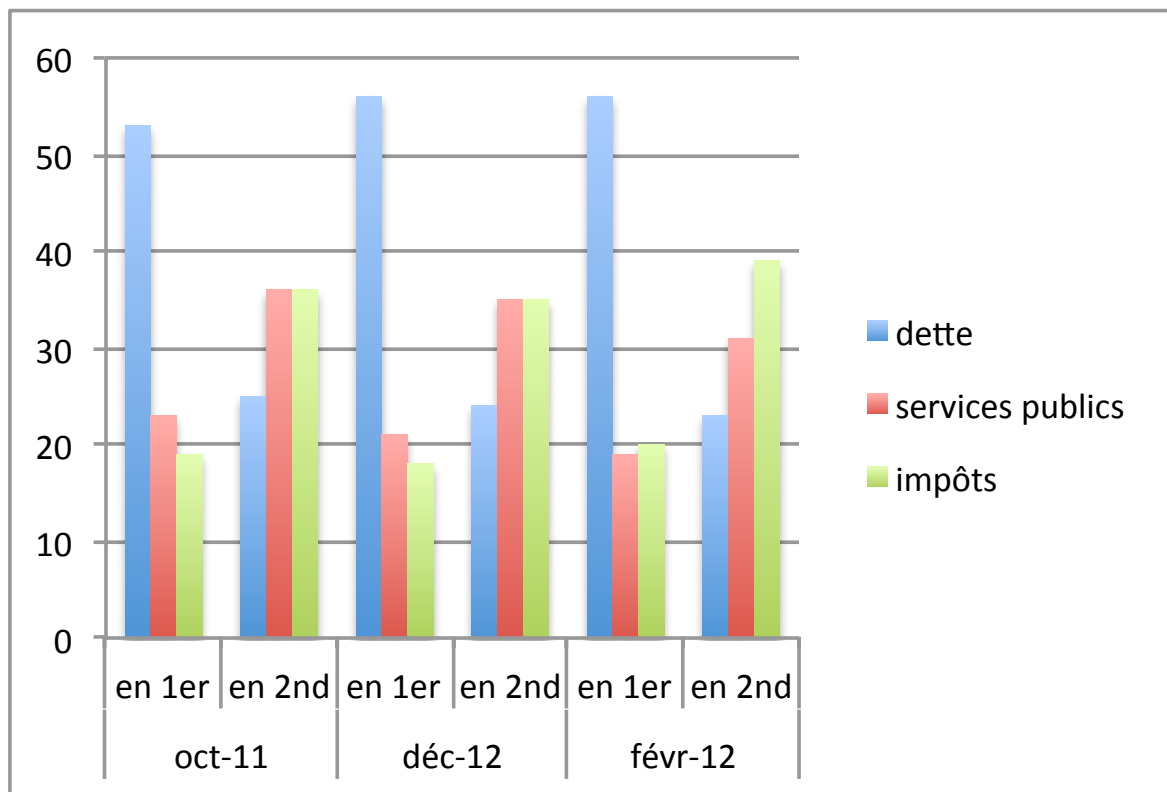
Moins de 3% des répondants considèrent que les baisses d'impôts doivent concerner en priorité ceux qui paient le plus d'impôts. 38% des répondants considèrent par contre que les baisses d'impôts doivent profiter à tout le monde de façon équivalente. Enfin 59% de l'échantillon estime que la diminution des taxes et des impôts devrait en priorité s'adresser aux catégories les plus modestes. Deux-tiers des répondants estiment que les hausses d'impôts doivent prioritairement toucher les catégories les plus aisées de la population. Un quart des répondants considère que tout le monde doit être concerné de façon équivalente par les hausses d'impôts. Seuls 5% des répondants considèrent que ce sont d'abord ceux qui paient le moins d'impôts et de taxes qui devraient être concernés par les hausses d'impôts.

Dans le contexte de forte attention accordée à la dette et aux déficits publics, il est également important de s'intéresser aux priorités budgétaires à l'orée de la campagne électorale. A cet effet, la réduction des déficits et de la dette a été étudiée, en la confrontant à deux enjeux plus classiques de la compétition politique : la diminution des impôts et le renforcement des services publics. L'intitulé de la question est le suivant :

« Parmi les 3 opinions suivantes, de laquelle vous sentez-vous le plus proche ? Et en second ?

1. Il faut diminuer les déficits publics et la dette quelles que soient les conséquences;
2. Il faut renforcer les services publics quelles que soient les conséquences;
3. Il faut diminuer les impôts quelles que soient les conséquences. »

Graphique 1. Les priorités budgétaires (octobre 2011-février 2012).



Le graphique 1 souligne la grande stabilité des priorités budgétaires depuis octobre 2011. La diminution de la dette et des déficits publics est toujours la première priorité dans notre échantillon, rassemblant une majorité de répondants (56%). Plus des trois quarts des répondants font de la réduction de la dette l'une de leurs deux priorités, devançant les deux autres options de plus de 20 points. Le renforcement des services publics (19%) et la réduction des impôts (20%) sont à l'heure actuelle clairement supplantés dans l'opinion comme première priorité budgétaire. Ces deux thèmes rassemblent cependant, respectivement 31% et 39% des répondants comme seconde priorité.

L'espace des choix fiscaux, proximités partisans et attitudes vis-à-vis de l'économie

Au-delà de la présentation des résultats bruts, il est possible d'analyser globalement les réponses aux différentes questions¹ à l'aide d'une analyse en composantes principales (ACP). Il s'agit ici d'une première analyse exploratoire qui sera ultérieurement complétée par des analyses plus poussées².

L'ACP est une technique d'analyse géométrique des données, qui consiste à dégager, par le biais d'axes factoriels, les principales oppositions au sein d'une population sur un jeu de questions prédéterminé (ici, les questions portant sur la fiscalité), généralement appelées

¹ Les différentes modalités de réponses ont été recodées dans plusieurs variables binaires.

² Pour tester la robustesse des résultats exploratoires présentés, une analyse des correspondantes multiples sera mise en œuvre.

variables. Sa force réside dans la possibilité d'appréhender plusieurs variables simultanément et d'en synthétiser les grandes tendances selon une réflexion multidimensionnelle.

L'objectif consiste à identifier les interrelations d'un ensemble de variables et leur éventuelle mise en concurrence. Dans l'application présente, on part donc du principe que le soutien ou le rejet de la fiscalité ne fonctionne pas selon une logique cumulative qui engloberait toutes formes d'impôts, mais plutôt selon des combinaisons d'affinités et de concurrences plus complexes qu'il convient d'identifier en synthétisant l'information.

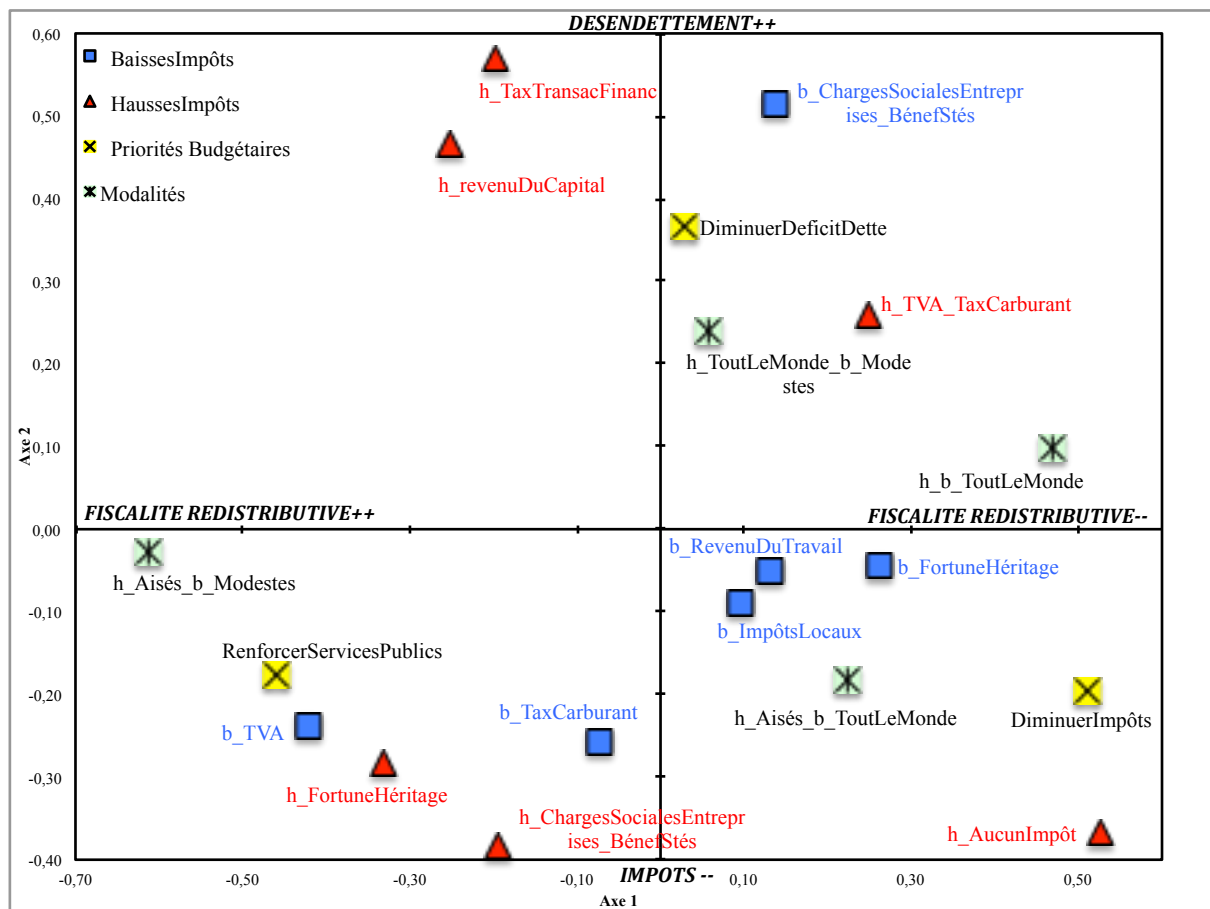
L'analyse permet de disposer d'un espace géométrique appelé plan factoriel. Cet espace rend compte des proximités/distances des individus interrogés en identifiant les principales polarisations (hiérarchisées par les différents axes factoriels obtenus), c'est-à-dire les variables qui opposent les répondants à travers la combinaison de leurs réponses.

Les points géométriques voisins sur le plan factoriel révèlent les choix fiscaux concomitants (d'adhésion et/ou de rejet) chez les répondants (par exemple dans le graphique 2 la hausse des impôts sur les transactions financières et la hausse des impôts sur les revenus du capital). A l'inverse, les points géométriques éloignés voire opposés sur un axe indiquent les mesures fiscales qui, pour les personnes interrogées, ne sont que fort rarement, voire jamais, choisies simultanément (comme par exemple dans le graphique 2 la baisse et la hausse des charges sociales des entreprises).

Le graphique ci-dessous présente la répartition factorielle des réponses aux différentes questions ayant trait à la fiscalité³.

³ Taux d'inertie : Axe 1 = 10,6 % ; Axe 2 = 8,9 %.

Graphique 2 - L'espace des choix fiscaux⁴



Le premier axe est structuré par le clivage sur la fiscalité redistributive. Les deux pôles opposent :

- d'une part ceux qui pensent qu'il faut augmenter les impôts sur les riches et baisser les impôts pour les pauvres, qu'il faut renforcer les services publics, qu'il faut augmenter l'ISF et les droits de mutation, qu'il faut baisser la TVA ;
- et d'autre part ceux qui pensent qu'il faut que les hausses et les baisses d'impôts concernent tout le monde, qu'aucun impôt ne devrait être augmenté, qu'il faut baisser les impôts, qu'il faut diminuer l'ISF et les droits de mutation, qu'il faut augmenter la TVA et la TIPP.

Le second axe s'articule autour de la question du désendettement et de ses modalités. Il oppose, de haut en bas :

- ceux favorables au désendettement ainsi qu'au principe d'une hausse des impôts pour tout le monde et d'une baisse pour les foyers modestes selon deux modalités

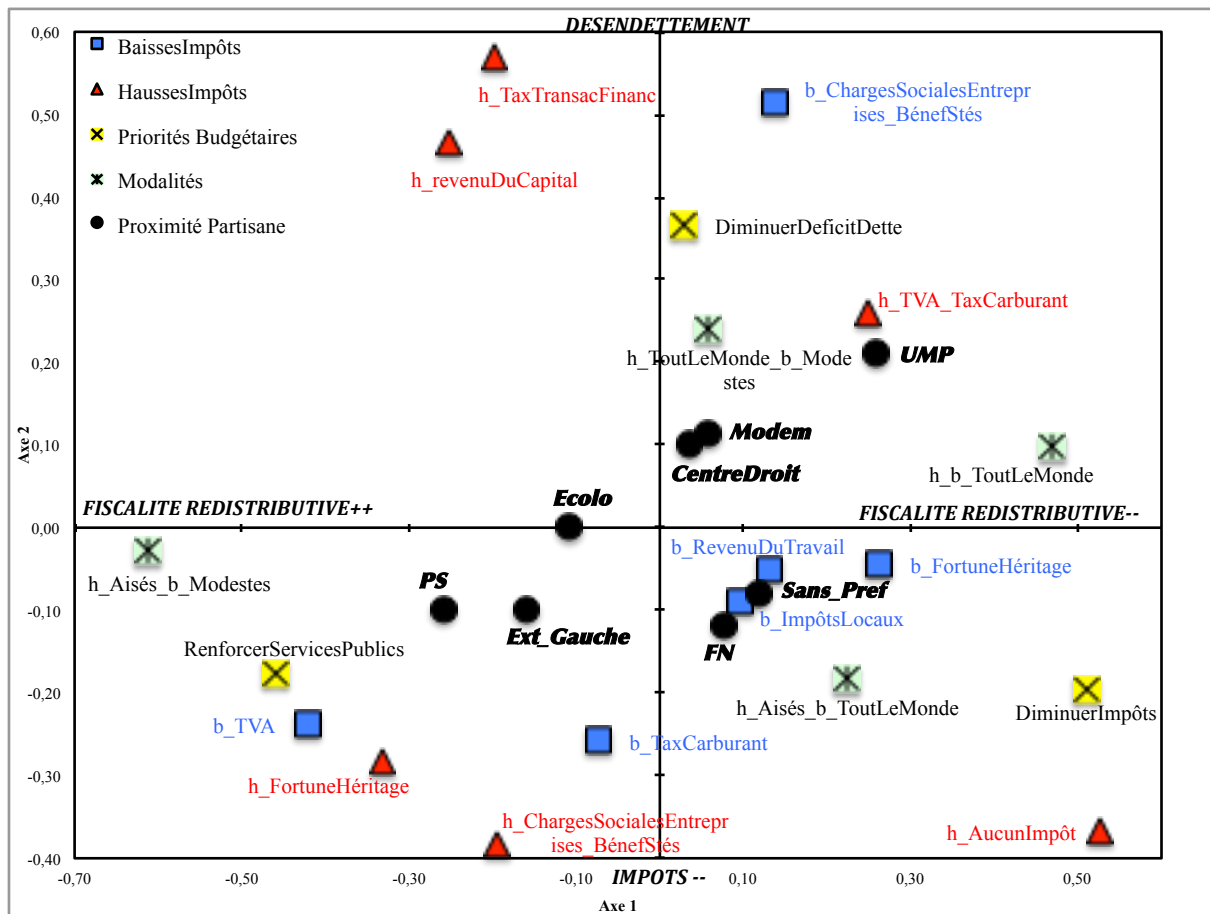
⁴ Note de lecture : les « h » et « b » présents dans les labels des points du graphique signifient respectivement hausse et baisse.

distinctes. Les répondants opposés à la fiscalité redistributive (axe 1) privilégient une baisse de la fiscalité sur les entreprises (bénéfices des sociétés et cotisations sociales) et une hausse de la TVA et de la TIPP tandis que ceux, favorables à la fiscalité redistributive, préfèrent une hausse de la fiscalité sur les revenus du capital et sur les transactions financières.

- à ceux qui ne privilégient pas le désendettement. Ces derniers se divisent en deux groupes, l'un souhaitant le renforcement des services publics à partir d'une hausse de la fiscalité sur les entreprises (bénéfices des sociétés et cotisations sociales) et la richesse (ISF et droits de mutation), ainsi que d'une baisse de la TIPP et de la TVA. Le second groupe fait, quant à lui, de la baisse des impôts la priorité, ne souhaitant aucune hausse d'impôt ou une hausse seulement pour les plus aisés en contrepartie d'une baisse pour tout le monde.

Dans un second temps, la projection dans le plan factoriel de la dimension partisane en tant que variable illustrative de l'ACP permet de restituer la logique politique des attitudes relatives à la fiscalité. Les proximités partisans des répondants s'inscrivent de manière cohérente dans l'espace des attitudes fiscales (graphique 3), montrant-là combien les opinions en matière de fiscalité sont susceptibles d'influer sur l'affiliation partisane des citoyens.

Graphique 3 - L'espace des choix fiscaux et politiques.



Ainsi, l'UMP et le Parti socialiste constituent deux pôles opposés sur la première dimension :

- le PS est positionné dans le pôle en faveur de la fiscalité redistributive, proche des réponses en faveur de la hausse des impôts pour les riches et la baisse pour les pauvres, de la baisse de la TVA, de la hausse de l'ISF ainsi que pour le renforcement des services publics ;
- l'UMP, quant à elle, est située sur le versant opposé à la fiscalité redistributive sur ce même axe (priorité à la baisse des impôts et refus des hausses d'impôts).

Cependant, l'UMP se distingue également du parti socialiste parce qu'à la différence de ce dernier, celui-ci s'inscrit également clairement dans la seconde dimension distinguée précédemment autour des questions du désendettement, de la fiscalité des entreprises et plus largement des arbitrages fiscaux entre production et consommation.

Les sympathisants FN et les personnes sans préférence partisane se situent à l'opposé de l'UMP sur cet axe, plus proches des positions contre les hausses d'impôts ou en faveur de plus d'imposition de la richesse et des entreprises. Ils s'opposent aussi aux sympathisants des gauches sur la première dimension de la fiscalité redistributive.

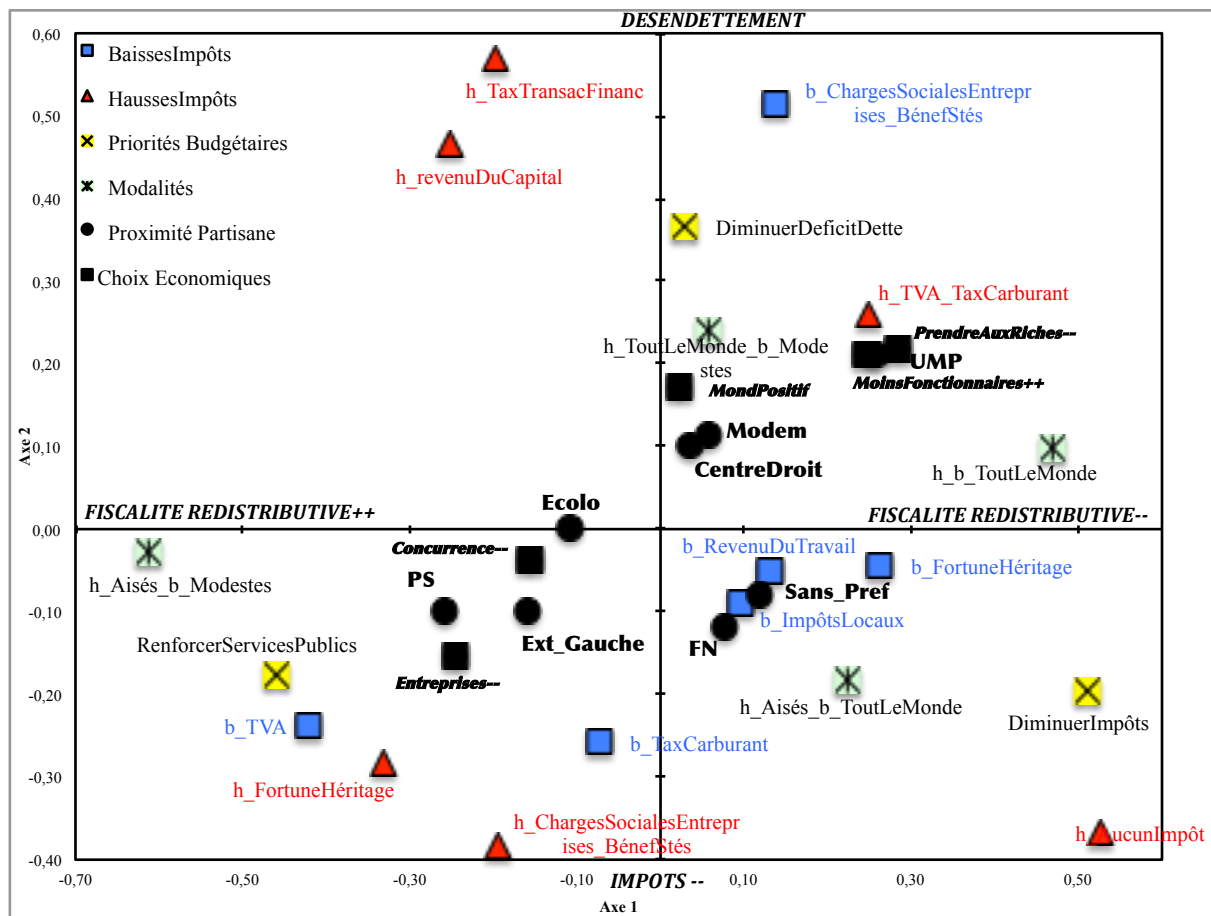
En cela, il est à noter que notre analyse ne met pas en évidence une structure partisane bipolaire. Elle met au contraire à jour une structure triangulaire avec comme première pointe les sympathisants du Parti socialiste, pleinement inscrits sur l'axe de la redistribution, comme deuxième pointe du triangle les sympathisants de l'UMP à la fois anti-redistribution et en faveur du désendettement ainsi que de la baisse des charges sociales des entreprises, et enfin à équidistance la dernière pointe, les sympathisants du FN et les répondants sans préférence partisane, à la fois contre la hausse de la fiscalité et plutôt contre la redistribution.

Cette structure triangulaire de la compétition politique a été mise en évidence précédemment⁵. La tripolarisation de la compétition politique française était basée sur l'existence de deux axes : un axe économique, lié en particulier à l'intervention de l'Etat dans l'économie, et un axe culturel qui réfère quant à lui au libéralisme en matière de mœurs notamment. Notre analyse met en évidence que cette configuration se retrouve encore si l'on tient cette fois compte seulement des attitudes des citoyens vis-à-vis des enjeux fiscaux. Notre analyse met en effet en lumière l'existence de deux dimensions qui rendent apparentes une tripolarisation de l'espace politique.

La projection a posteriori dans l'analyse des réponses à plusieurs questions économiques confirme les précédents résultats tout en les affinant (graphique 4).

⁵ Grunberg, G., & Schweisguth, E. (1997). Vers une tripartition de l'espace politique. In D. Boy & N. Mayer (Eds.), *L'électeur a ses raisons* (pp. 179-218). Paris: Presses de Sciences Po; Chiche, J., Le Roux, B., Perrineau, P., & Rouanet, H. (2000). L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990: nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électors. *Revue Française de Science Politique*, 50(3), 463-488.

Graphique 4 - L'espace des choix économiques, fiscaux et politiques.



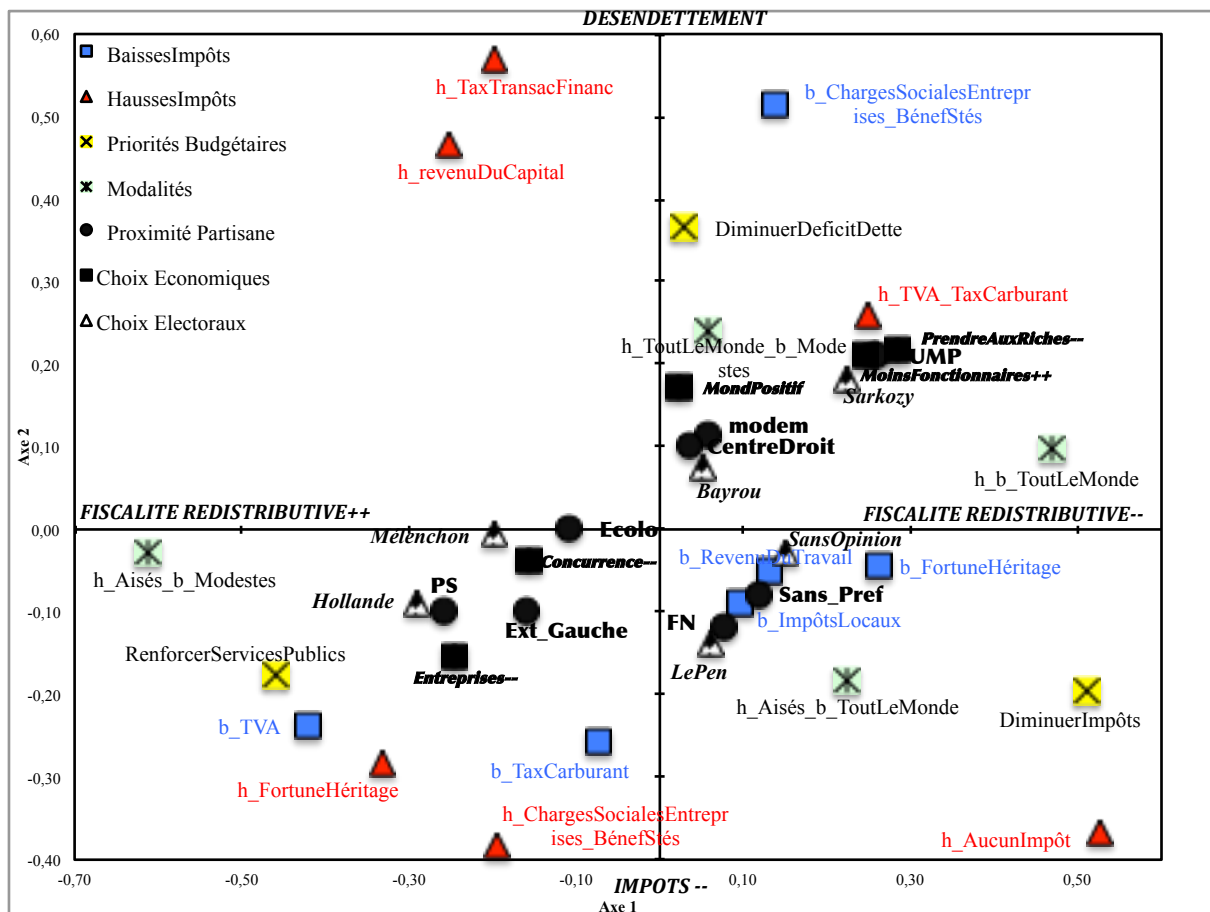
Le premier axe relatif à la fiscalité redistributive s'inscrit pleinement dans le clivage gauche - droite en termes économiques, structuré autour des questions de redistribution, de la place de l'État et du rôle des acteurs économiques. La projection des questions économiques indique que le rapport aux entreprises et à la concurrence est étroitement associé à la question de la fiscalité redistributive. Ainsi, sur cet axe, les répondants en désaccord avec l'idée que « La concurrence favorise le consommateur et la croissance économique » (*Concurrence--*) et favorables à un contrôle plus étroit des entreprises (*Entreprises--*) se situent à gauche sur le premier axe, proche des sympathisants du PS, des réponses en faveur de la baisse de la TVA, d'un renforcement des services publics et d'une hausse des impôts pour les riches et d'une baisse pour les pauvres. A l'opposé sur cet axe, les sympathisants de l'UMP sont proches des répondants en désaccord avec l'idée que « pour établir la justice sociale, il faudrait prendre aux riches pour donner aux pauvres » (*PrendreAuxRiches--*) et favorables à la réduction du nombre de fonctionnaires (*MoinsFonctionnaires++*). Ces sympathisants de l'UMP sont également favorables, rappelons-le, à des hausses et des baisses d'impôts pour tout le monde et à la baisse de l'impôt sur les bénéficiaires des sociétés et des cotisations sociales des entreprises.

Le second axe, structuré donc par l'acceptation ou l'opposition au désendettement, gagne en intelligibilité si l'on intègre l'enjeu de la mondialisation. Les répondants en désaccord avec l'idée que « les conséquences économiques de la mondialisation sont extrêmement négatives pour la France » (*MondPositif*) se situent à proximité des partisans du désendettement sur le

haut de l'axe. L'acceptation ou non de la mondialisation économique et des mesures communément perçues comme nécessaires dans ce contexte (entreprises compétitives, équilibre budgétaire, etc.) éclaire les raisons sous-jacentes aux positionnements sur cet axe. La position du FN et des répondants sans préférence partisane dans le plan factoriel confirme l'idée d'une protestation et d'un désalignement vis-à-vis du clivage économique classique gauche - droite d'une partie significative de l'électorat. Ces résultats accréditent l'hypothèse défendue par H. Kriesi⁶ de l'apparition d'un nouveau clivage politique dans les sociétés européennes qui oppose les gagnants et les perdants des effets économiques de la mondialisation.

Enfin, la projection des souhaits de victoire en faveur des différents candidats à la présidentielle fait apparaître le voisinage entre proximité partisane et désirs électoraux, à quelques nuances près (graphique 5).

Graphique 5. L'espace des choix économiques, fiscaux et électoraux.



⁶ Kriesi, Hanspeter, Edgar Grande, Romain Lachat, Martin Dolezal, Simon Bornschier, and Timotheos Frey. 2008. *West European Politics in the Age of Globalization*. Cambridge: Cambridge University Press.

En termes de fiscalité, les sympathisants de F. Bayrou se situent dans le carré supérieur droit, et par conséquent un peu plus proche des soutiens de N. Sarkozy que de ceux de F. Hollande. Les soutiens de J.L. Mélenchon se positionnent quant à eux dans le voisinage de ceux qui souhaitent voir F. Hollande sortir vainqueur de l'élection. Nous retrouvons-là deux pôles électoraux bien distincts. La position du groupe le plus important de l'échantillon (autour de 30%), c'est-à-dire des répondants n'exprimant de souhaits de victoire pour aucun candidat (SansOpinion) est intéressante : en effet, ce groupe se situe loin de F. Hollande et N. Sarkozy. En revanche, il se situe à équidistance des positions des sympathisants de F. Bayrou et de M. Le Pen.

Ces résultats mettent en évidence la difficulté qu'éprouvent les deux favoris de l'élection présidentielle 2012 à répondre aux préoccupations économiques et fiscales d'une partie de l'électorat français. L'élection présidentielle implique bien évidemment des enjeux autres que ceux liés à la dimension économique et fiscale qui permettront, peut-être, de convaincre ces électeurs au premier tour et/ou second tour.

19 avril 2012